



---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

---

29 SEPTEMBRE 2021



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL  
28 avenue Gambetta 15 000 AURILLAC

# SOMMAIRE

Liste d'émergence .....	2
1- Approbation du Procès-Verbal du CA du 25/06/2021 .....	4
➔ Point sur la formation concernant les marges de manœuvre financière des collectivités.....	4
➔ Réforme des régies communales.....	4
⇒ Motion DETR – DSIL.....	5
⇒ Commission des Elus relative à la DETR .....	5
2- Synthèse de la rencontre par le bureau de l'AMF 15 avec M. le Préfet du Cantal .....	5
3- Assemblée Générale : 30/10/2021 .....	6
4- Congrès des Maires 2021 .....	6
5- Formation 2021-2022.....	6
6- Points sur les Fonds Européens.....	7
7- Convention d'aménagement scolaire .....	7
8- Aménagements routiers et circulation agricole .....	7
9- Questions Diverses .....	7

## Liste d'émargement

<b>NOM-PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRESENT / EXCUSE / VISIO</b>
<b>MEMBRE DE DROIT</b>		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'YTRAC – représentante désignée par la CABA	Présente
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	Présent
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Excusé
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	Présente
<b>M. BONHOMMET Hubert</b>		
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Présent
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	Excusée
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	Excusé
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	Excusé
<b>6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR</b>		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	Présente
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Présent
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Excusé
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	Excusé
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Excusé
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	Présente
<b>5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</b>		
M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac	Excusé
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux	Excusé
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant	Présent
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac	Présent
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux	Présent
<b>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA</b>		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Excusée
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne	Présent
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
<b>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE</b>		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté	Présent
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	Excusée

Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	Présente
<b>2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</b>		
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Excusée
M. SOULIER Jean-Pierre	Président du Pays de Mauriac	Présent
<b>2 CONTROLEURS DE GESTION</b>		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Présent
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Présent

M. MONTIN a introduit le Conseil d'administration du 29 Septembre 2021 réunissant, les membres du Conseil d'Administration en présentiel, grâce à la mise à disposition de la Roger Besse par le Conseil Départemental du Cantal

## 1- Approbation du Procès-Verbal du CA du 25/06/2021

Suite à la transmission du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 08 septembre 2021 :

### **DECISION :**

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le PV du 25/06/2021**

### ➔ Point sur la formation concernant les marges de manœuvre financière des collectivités

M. MONTIN a rappelé qu'en date du 09 juillet 2021, une réunion d'information sur le sujet des marges de manœuvre financière des collectivités a eu lieu à destination des élus du Cantal.

Dans une première partie, Mme GOUBERT, directrice de la DGFIP a présenté un bilan de la réforme des trésoreries.

Dans un 2eme temps, une information concernant les marges de manœuvre financière des collectivités a été présentée par M. BRAS et M. VERVISCH de la Banque Postale en partenariat avec Mairie 2000.

Environ 40 élus ont pris part à cette formation

### ➔ Réforme des régies communales

M. MONTIN a rendu compte aux membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 des retours transmis par Mme GOUBERT et les services de l'AMF.

-> cf élément DIAPO P.6

Mme BENEZIT a souligné la difficulté pour les régies sur la commune de Saint Martin Valmeroux et souhaite savoir dans quelle mesure un rapprochement vers Thérondels est envisageable ?

M. MATHONIER a précisé que concernant Aurillac, le service de collecte pour les recettes de stationnement est posté à Rodez. M. FABRE a insisté sur le fait que cette réforme ne doit pas engendrer un détricotage du service de proximité.

## ⇒ Motion DETR – DSIL

- M. MONTIN a rappelé l'issue favorable de la motion déposée par l'AMF 15, avec la validation par M. le Préfet du Cantal d'un nouveau calendrier permettant que les attributions DETR soient transmises aux communes avant le vote du budget en avril .
  - ⇒ Réunion de la commission des élus : 18/10/2021 à 09h00
  - ⇒ Lancement de l'AAP 2022 à l'issue de la commission des élus
  - ⇒ Date limite de dépôt des dossiers : 03/12/2021
  - ⇒ Possibilité de compléter jusqu'à courant janvier 2022
  - ⇒ Réunion de la commission des élus statuant sur les dossiers de + de 100 000 € : fin février 2022

### **DECISION :**

- ⇒ **L'ensemble des membres se sont accordés à dire qu'il est nécessaire d'alerter les Maires concernant la nécessité de consommer les crédits qui seront octroyés au niveau de la DETR.**
- ⇒ **De plus, le Conseil d'Administration souhaite vivement qu'une partie de l'enveloppe DETR soit attribuée à destination des communes du Cantal pour mener à bien des projets communaux structurants.**

## ⇒ Commission des Elus relative à la DETR

### **DECISION :**

- ⇒ **Le Conseil d'Administration approuve la modification de la commission DETR au titre du remplacement de M. FAURE, par M. MENESSION, nouveau président du Pays de Salers.**
- ⇒ **Le Conseil d'Administration approuve la proposition de la constitution du groupe de travail DETR.**

## 2- Synthèse de la rencontre par le bureau de l'AMF 15 avec M. le Préfet du Cantal

- M. MONTIN a rappelé la rencontre avec le bureau restreint de l'AMF 15 et le Préfet du Cantal en date du 20/08/2021. Plusieurs sujets ont été évoqués :
  - Problèmes liés à la relance et aux difficultés des entreprises en matière d'approvisionnement et de prix
  - Evolution de la médiation sur le fonctionnement du comité technique SAFER
    - Désignation d'un nouveau directeur général de la SAFER au 01/10/2021 : M. Damien BONAIME
  - Proposition d'une démarche expérimentale sur la revitalisation des centres bourgs
    - Réunion du 27/09 à la DDT en présence de M. MONTIN
  - La doctrine photovoltaïque et l'artificialisation des sols : constitution d'un groupe de travail avec la DDT et l'AMF 15

**DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration donne pouvoir à M. le Président de solliciter les Présidents d'EPCI afin de désigner un titulaire / un suppléant par Communauté de communes afin de constituer un groupe de travail pour réfléchir à la doctrine photovoltaïque dans le Cantal.**

### 3- Assemblée Générale : 30/10/2021

M. le Président a rappelé le roulement traditionnel des Assemblées Générales au sein des 3 arrondissements.

Cette année, l'Assemblée Générale aura lieu à Mauriac.

Le bureau restreint propose cette année que l'Assemblée Générale soit statutaire avec les rapports d'activités, le rapport financier avec un temps d'échanges avec les services de l'Etat et les Maires du Cantal.

M. MONTIN a rappelé l'importance de ce temps fort pour l'AMF15.

**DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration valide le pré-programme proposé.**

### 4- Congrès des Maires 2021

M. le Président a présenté le programme 2021 et les partenaires du congrès qui permettent d'organiser la soirée « partenariale ».

**DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration valide le pré-programme proposé.**

### 5- Formation 2021-2022

M. MONTIN a présenté le planning de formation 2021-2022 en partenariat avec Mairie 2000.

Un point également concernant la formation « gestion pacifique des incivilités » a été souligné par M. le Président rappelant le partenariat avec la Gendarmerie du Cantal.

- Plus de 80 élus ont participé à ces formations.

La question du Maire, en tant qu'officier de police judiciaire a été relancée, avec la proposition d'une formation dédiée à ce sujet en novembre 2022.

Un point également a été fait concernant la formation des gestes qui sauvent en partenariat avec Groupama. La présentation de l'opération au niveau nationale a été rappelé aux membres du Conseil d'Administration avec la déclinaison au niveau locale.

## 6- Points sur les Fonds Européens.

M. le Président a présenté les outils mis à disposition par l'AMF concernant le Fonds Européens.

Un Rendez-vous a été effectué par le bureau de l'AMF 15 pour échanger avec M. le Président du Conseil Départemental du Cantal afin d'échanger sur la complexité du montage de ces dossiers et d'alerter sur la mise en paiement très tardive des subventions européennes qui, bien souvent, pénalise les budgets communaux dans l'attente du versement effectif.

⇒ cf Diapo : Page 21

## 7- Convention d'aménagement scolaire

M. Montin a rappelé sa volonté d'organiser une visio conférence en présence de Mme LABAILS- Co présidente de la commission Education à l'AMF afin de réunir les élus du Cantal autour du devenir de ces conventions.

## 8- Aménagements routiers et circulation agricole

M. le Président a synthétisé une réunion à laquelle il a participé concernant les Aménagements routiers et la circulation agricole.

→ Cf DIAPO P. 25

## 9- Questions Diverses

### ⇒ **Point par Mme ROCHES - Ligne Aubrac**

- Mme ROCHES a remercié l'ensemble des collectivités ayant pris les délibérations de soutien
- Le Préfet de Région a sollicité une étude réalisée par le CEREMA : rendu fin de l'année
- D'ici 2023 : des investissements importants devront être réalisés. Il faut donc continuer à se mobiliser en ce sens.

### ⇒ **Renouvellement de la commission départementale des valeurs locatives**

- Les membres du Conseil d'Administration ont validé la nouvelle composition ci-dessous :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>M. LENTIER Jean-luc , Maire de Vézac</b>	<b>Mme GINEZ Bernadette, Maire d'Ytrac</b>
<b>M. MIRAL Daniel, Maire d'Andelat</b>	<b>M. CHABRIER Gilles, Maire de Murat</b>
<b>Mme ZANCHI, Maire de Mauriac</b>	<b>M. PEYRAL David, Maire de Pleaux</b>
<b>M. FEVRIER, Maire de Saint-Mamet la Salvetat</b>	<b>Mme ROCHES Patricia, Maire de Coren</b>
TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>M. MATHONIER Pierre, Président de la CABA</b>	<b>M. POULHES, Vice Président de la CABA</b>
<b>M. SOULIER Jean Pierre, Président du pays de Mauriac</b>	<b>Mme CABECAS, présidente du pays de Gentiane</b>
<b>M. MONTIN, Vice Président de la communauté de communes de la chataigneraie cantalienne</b>	<b>Mme BRU, Présidente de Cère et Goul en Carladés</b>
<b>M. MONLOUBOU, Vice Président de Saint Flour Communauté</b>	<b>Mme BENEZIT, Vice Présidente de Saint Flour Communauté</b>

⇒ **Renouvellement de la commission départementale des risques majeurs**

**DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration décide de nommer M. RAYNAL, Maire de CHEYLADE, pour remplacer M. CHABRIER.**

⇒ **Renouvellement du CDEN**

**M. MONTIN a porté à connaissance des membres du Conseil d'Administration, la modification et le remplacement de Mme LANTUEJOULS, par Mme GINEZ au sein du CDEN, validé par le bureau restreint de l'AMF 15.**

⇒ **Renouvellement du CODERST**

- Les membres du Conseil d'Administration ont validé la nouvelle composition ci-dessous :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>M. POULHES</b> – Maire de Naucelles</li><li>- <b>M. COSNIER</b> – Maire de Marmanhac</li><li>- <b>M. MIRAL</b> – Maire d'Andelat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>M. PRADAL</b> – Maire de Labrousse</li><li>- <b>M. SOULIER</b> - Maire du Vigean</li><li>- <b>M. MICHAUD</b> – Maire de Cussac</li></ul>

⇒ **Renouvellement du CDCA**

- Les membres du Conseil d'Administration ont validé la nouvelle composition ci-dessous :

**Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**

⇒ Formation spécialisée « personnes âgées »

TITULAIRE	SUPPLEANT
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>M. PRADAL, Maire de Labrousse</b></li><li>○ <b>Mme ROCHES, Maire de Coren-Les-Eaux</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Mme LEYMONIE – Adjointe à Madiç</b></li><li>- <b>M. GIMENEZ, Maire de Quézac</b></li></ul>

⇒ Formation spécialisée « personnes handicapées »

TITULAIRE	SUPPLEANT
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Mme GINEZ, Maire d'Ytrac</b></li><li>○ <b>Mme BEAUDREY, Maire de Boisset</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Mme DELRIEU, Maire de Vic Sur Cère</b></li><li>- <b>M. LENTIER – Maire de Vézac</b></li></ul>